



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN PAUL II
AU PRÉSIDENT DE L'UNION CATHOLIQUE DE LA PRESSE ITALIENNE (UCSI) À
L'OCCASION DU 40^{ème} ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION**

A Monsieur Paolo SCANDALETTI

Président de l'Union catholique de la Presse italienne

1. Le 40^{ème} anniversaire de la fondation de l'Union catholique de la Presse italienne m'offre l'occasion propice de vous adresser une salutation cordiale, ainsi qu'à tous ceux qui font partie de cette Association. J'y unis volontiers l'expression de ma reconnaissance pour le service que l'UCSI rend à l'évangélisation à travers l'engagement de professionnels qualifiés dans le vaste domaine de la communication sociale, et de façon particulière dans le secteur de la presse.

A ce propos, je connais bien le soin avec lequel celle-ci s'efforce d'offrir sa contribution à la diffusion des valeurs chrétiennes, à travers une action incisive et capillaire dans les quotidiens et dans les périodiques. Il faut donc remercier les professionnels catholiques qui en font partie pour la préoccupation apostolique qui vivifie leur travail quotidien: le témoignage courageux de foi qu'offre chacun d'entre eux dans le domaine des mass-media constitue un service précieux visant à protéger et à promouvoir le bien véritable de la personne et de la Communauté.

2. Le développement incessant des moyens de communication sociale exerce une influence croissante sur les personnes et sur l'opinion publique et cela accroît la responsabilité de ceux qui œuvrent directement dans le secteur, car cela les conduit à établir des choix inspirés par la recherche de la vérité et au service du bien commun.

A cet égard, il faut souligner la présence, dans de larges couches de la société actuelle, d'un profond désir de bien, qui ne trouve pas toujours une réponse adéquate dans les journaux ou dans les bulletins radio-télévisés, où les paramètres d'évaluation des événements sont souvent davantage marqués par des critères de type commercial que de type social. On tend à privilégier «ce qui crée la nouvelle», ce qui fait «sensation», par rapport à ce qui aiderait au contraire à mieux comprendre les événements du monde. Le danger est de déformer la vérité. Pour s'en préserver, il est urgent que les chrétiens engagés dans le domaine de l'information agissent avec toutes les personnes de bonne volonté en vue d'un plus grand respect de la vérité. En outre, en mettant en valeur des thèmes comme ceux de la paix, de l'honnêteté, de la

vie, de la famille, et en évitant d'accorder une importance excessive à des faits négatifs, on pourrait contribuer à la naissance d'un nouvel humanisme qui ouvre la voie à l'espérance.

Comme je l'écrivais dans le *Message pour la XXXIIIème Journée des Communications sociales*: «La culture de la sagesse, propre à l'Eglise, peut éviter à la culture de l'information des médias de devenir une accumulation de faits sans signification; tandis que les médias peuvent aider la sagesse de l'Eglise à demeurer attentive aux connaissances toujours nouvelles qui apparaissent aujourd'hui» (n. 4, O.R.L.F. n. 6 du 9 février 1999). Dans cette perspective, l'information apparaît toujours plus comme une valeur incontournable, qui constitue un bien social, dont il est indispensable de garantir la juste distribution entre tous les utilisateurs.

3. La révolution digitale, qui caractérise le monde de l'information de cette fin de millénaire, introduit un nouveau mode de compréhension de la communication. Les modèles connus jusqu'à présent ont été modifiés: il n'existe plus seulement des sources capables de diffuser des informations et des bassins de réception en mesure de recueillir des messages. Un réseau d'ordinateurs reliés entre eux permet d'égaliser sur le plan hiérarchique ceux qui émettent les messages et ceux qui les reçoivent, avec une réciprocité d'émission. Cette opportunité extraordinaire s'accompagne d'un potentiel culturel sans précédent, ayant des conséquences sur l'ordre social et politique au bénéfice des plus faibles et des moins aisés. Elle risque pourtant de ne pas exploiter à fond tout son potentiel, si les utilisateurs ne disposent pas d'équales opportunités d'accès aux réseaux d'information.

Les flux de communication sont en mesure d'abattre les barrières traditionnelles de l'espace et du temps, en traversant les frontières et en échappant pratiquement à tout type de censure. L'impossibilité de contrôler crée de véritables inondations d'informations sur lesquelles il est pratiquement impossible pour le particulier d'exercer un quelconque type de vérification. Le risque est de créer un système fondé sur les grandes concentrations d'informations qui, au niveau national et supra-national, sont en mesure d'opérer dans une «déréglementation» totale, recréant des conditions de supériorité et donc de sujétion culturelle.

4. Seul, le rappel à la responsabilité individuelle des agents de communication sociale ne suffit pas à assurer la gestion de ce processus complexe de changement. Un engagement de la part des autorités gouvernementales est nécessaire. En particulier, une prise de conscience généralisée est nécessaire de la part des utilisateurs, qui doivent pouvoir être en mesure de refuser la condition de récepteurs passifs des messages qui inondent les foyers, et donc les familles. Les «mass-media» risquent souvent de se substituer aux institutions éducatives, en proposant des modèles culturels et des comportements pas toujours positifs, à l'égard desquels les plus jeunes en particulier sont sans défense. Il est donc indispensable de fournir à tous des instruments culturels adéquats pour dialoguer avec les moyens de communication sociale, dans le but d'en orienter de façon positive les choix d'information, dans le respect de l'homme et de sa conscience.

Ces problèmes de grande importance morale interpellent l'Eglise et les associations laïques, au niveau central et dans les organisations territoriales, diocésaines et paroissiales. La pastorale de la communication se révèle toujours plus importante comme point de référence, tant pour les agents des «médias» que pour ceux qui les utilisent. Je vous encourage donc à intensifier votre action apostolique dans la conscience de votre responsabilité dans l'Eglise et dans la société.

5. Les quarante ans d'histoire de l'Union catholique de la Presse italienne démontrent que la coopération des laïcs, même dans ce secteur particulier d'intervention culturelle, doit être recherchée et alimentée à travers une attention pastorale renouvelée. La tradition du journalisme catholique en Italie a eu sans aucun doute une influence sur la formation de générations de croyants animés par une foi vive. Combien de journalistes ont laissé un signe profond et combien d'autres continuent à œuvrer avec un esprit de sacrifice et avec compétence dans le secteur des «médias»!

Face au développement de ce que l'on appelle la «culture médiatique», l'idée, relancée encore récemment d'un Comité d'éthique des médias, qui veille sur les manipulations possibles de l'information, s'insère dans la tradition culturelle de la doctrine sociale de l'Eglise et réaffirme le principe selon lequel, même dans le monde de la communication sociale, tout ce qui est techniquement possible n'est pas moralement licite.

Nous nous acheminons vers le grand Jubilé de l'An 2000. Je sais qu'en préparation à cet événement extraordinaire, sous la direction des pasteurs diocésains, vous relisez actuellement les lettres de saint Paul et vous réfléchissez sur les passages les plus significatifs de l'Ecriture Sainte. Il s'agit de la façon la plus adaptée de se préparer à entrer dans le nouveau millénaire, dans la conviction profonde que tout agent de la communication sociale, lorsqu'il accomplit sa mission avec sérieux et conscience, participe activement au grand dessein salvifique que le Jubilé repropose dans sa réalité la plus incisive. Puisse la prochaine Année Sainte dicter à nouveau chez les membres de cette Association un désir renouvelé de servir le Christ et son Royaume.

Avec ces vœux, j'invoque sur chacun de vous la protection maternelle de Marie, et je vous donne, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres de cette association méritoire, une Bénédiction apostolique, en gage d'abondantes grâces célestes.

De Castel Gandolfo, le 22 septembre 1999